

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 47

Artikel: Pauvres hommes !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193248>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Pauvres hommes ?

Nous croyons décidément que l'homme a fini son règne. Il est en décrépitude et se meurt avec ce siècle.

La femme, au contraire, commence le sien, et l'avenir s'ouvre pour elle brillant de promesses.

Le vingtième siècle ne sera pas, comme on le croit, le siècle de la science, des progrès, le siècle de l'électricité. Il sera le siècle de la femme. Déjà elle remplace l'homme dans une foule de circonstances et de positions sociales.

La femme n'est plus seulement sœur de charité, bonne mère de famille, bonne cuisinière ; elle est avocate, médecin, écrivain, professeur et philosophe. Elle ne se contente plus d'être reine par la beauté, de briller dans les bals, dans les salons, dans les fêtes, et de répondre : Voilà ! par le téléphone, quand on lui demande une communication qu'elle est toujours très longue à nous donner ; elle veut entrer dans les comités, dans les conseils de la nation, dans les sociétés savantes et ailleurs.

Et vous avez beau rire, messieurs, elle y arrivera.

Après tout, par ces temps de choléra, de dynamite, et autres calamités, la femme apporterait, dans les divers milieux où elle aspire, une certaine dose de gaieté qui ne ferait pas mal dans le paysage.

Ainsi nous lisions quelque part que plusieurs dames briguent l'honneur d'entrer à l'Institut de France ; mais les candidates sont sur le point de se prendre aux cheveux. Elles sont plus acharnées l'une contre l'autre que les hommes politiques ne le sont quand ils se disputent un siège de député.

Un journal de Paris rapporte que dernièrement Mme Berthaut, présidente de la Société des femmes peintres et sculpteurs, se présentait à l'Académie des Beaux-arts. Elle n'a pas réussi, mais la partie n'est que remise.

Aujourd'hui, c'est Mme Clémence Royer qui s'apprête, qui vise à un des sièges vacants de l'Académie des sciences morales et politiques. — Disons en passant que Mme Clémence Boyer a, pendant un an ou deux, habité Lau-

sanne, où elle suivait régulièrement les cours de l'Académie.

Voyez-vous d'ici ces jolis minois, ces aimables savantes prendre place sous la coupole de l'Institut en compagnie des quarante immortels, qui tous ont passé la cinquantaine?... Vous représentez-vous les ravages que ferait là l'été de la Saint-Martin, autrement dit l'été de Renens ?

Oh ! nous avons la conviction que ces vénérables académiciens, qui travaillent depuis vingt ans au moins à leur grand dictionnaire, mourraient tous avant d'avoir achevé la lettre A.

Bref, la Société « l'Égalité » de Paris, fondée pour la défense des droits de la femme, vient d'adresser aux conseillers généraux de la Seine et aux conseillers municipaux de Paris, une pétition réclamant la *revision des lois électorales et la reconnaissance des droits civils et politiques des femmes*.

D'un autre côté, nous voyons qu'au Danemark le Parlement a conféré à des femmes l'office de la sténographie. L'une d'elles est Mme Grandtvig, l'un des chefs du mouvement féministe danois. Tout en étant sténographe de la Chambre, elle dirige le journal émancipateur, *la Femme et la société*, organe de la ligue danoise pour la cause des femmes.

Les femmes ont donc franchi le seuil du Parlement. Reste à savoir combien il leur faudra de temps pour franchir l'espace restreint qui, dans l'hémicycle parlementaire, sépare la table de sténographe du banc de député.

Mais si vous voulez rire de bon cœur, écoutez un peu comment un des spirituels chroniqueurs de la *France*, M. Fabrice Carré, prend gaîment son parti sur l'émancipation de la femme :

« Répétons-le bien haut, dit-il, nous aurions tort de continuer à barrer les routes que poursuit la femme ; et ce n'est point au nom de la justice et de la liberté que je parle ; c'est au nom de notre intérêt !

» Elles veulent travailler, ces dames, encombrer les carrières libérales, comme elles ont déjà occupé certains emplois ? Tant mieux : nous allons donc pouvoir nous reposer un peu !

» Raisonnons, ne nous laissons pas égarer par un amour-propre mal placé, reconnaissons franchement que si, jusqu'à présent, nous nous sommes donné tant de mal pour gagner de l'argent, soutenir la maison, nourrir le ménage, nous l'avons fait contraints et forcés, par nécessité, sans joie. Vous voulez le fardeau, madame ? Prenez, prenez ; que vous êtes bonne de nous débarrasser d'un antique préjugé.

» Le préjugé disait à l'homme d'entretenir la femme à lui seul, d'assurer la responsabilité de la becquée à fournir aux petits, du terme à payer, des notes de couturière à solder. Et hier encore, ce procédé était si fort que nous accablions de notre mépris le citoyen qui se croisait les bras et mangeait les économies de sa moitié. Mais il ira bientôt rejoindre les vieilles rengaines, les superstitions des autres âges, ce préjugé ! Quand il sera établi que la femme a facilement le moyen de suffire aux besoins de la famille entière, le mari aura donc enfin conquis le droit à la paresse ! A nous les longues rêveries, les lectures lentes au coin du feu, la tapisserie, les promenades et les five o'clock...

» Les deux arguments principaux jetés à la tête des demoiselles laborieuses sont ceux-ci : 1^o Vous nous faites une concurrence déloyale ; 2^o Vous allez perdre le caractère gracieux, les avantages moraux de votre sexe ; vous ne saurez plus aimer. Examinons-les gravement, sans parti pris, sans emballement, ces arguments.

» Dans l'union de l'homme et de la femme, l'homme a pris jusqu'ici le rôle ennuyeux, le rôle fatigant ; nous votons, et nous sommes soldats, la belle avance ; la femme s'est toujours posée en victime, au fond elle a eu la bonne part, et celles qui sont franches l'avouent.

» L'amour du changement la pousse aujourd'hui à se jeter dans la mêlée, à prendre sa part des horions dans les batailles de la vie ; au lieu de la repousser, encourageons-la, passons-lui les outils, la toge, le scalpel, la plume, le pinceau ; seulement, au nom de la logique, puisqu'elle prend notre rôle, prenons le sien.

» Ne rions plus des pauvres hommes

qui cherchent un emploi de nourrice sèche. Soyons les éducateurs tranquilles, reposés, de la progéniture, bornons notre effort à la commande des repas, à la surveillance platonique de la domesticité; et laissons couler les heures dans cette somnolence où s'engraissaient jadis nos compagnes.

» La statistique démontre qu'on n'est jamais deux à travailler dans un même ménage: à côté d'un laborieux, vous verrez continuellement un paresseux; commençons à représenter chez nous l'élément gracieux, fainéant; soyons les êtres de luxe; c'est notre tour.

» Que devient entre nos mains l'argent gagné? Nous nous empressons de le donner aux dames; celles-ci, par un juste retour, dès qu'elles toucheront le fruit de leur labeur, dès qu'elles auront la forte somme, subiront le même entraînement que nous. Elles s'empresseront de remplir les poches d'individus de l'autre sexe, c'est inévitable.

» A quoi voulez-vous qu'elles le dépensent cet argent? Elles n'auront plus le goût des babioles coûteuses, des colifichets, des rubans et des bijoux; tout cela est ornement d'oisives; comment s'en parer sur l'habit de travail que ces dames adopteront? La doctoresse en droit ou en médecine perdra l'habitude des robes à falbalas, des longues traînes; elles nous demanderont de porter nous-mêmes leurs diamants en boutons de manchettes.

» On croit peut-être qu'une certaine dureté professionnelle remplacera chez la femme les douces caresses, les faiblesses exquises, les tendres façons d'autrefois; qu'en quittant son bureau, en déposant sa toque, la femme moderne ne saura plus retrouver les accents langoureux auxquels nous devons les meilleurs moments de notre existence. Erreur!

» Est-ce que les métiers graves nous empêchent d'être tendres, nous?... Demandez aux prêtresses de l'amour si les notaires ne savent pas aimer. Demandez-leur si les magistrats, les huissiers, les ministres mêmes ne les étonnent pas souvent par l'ardeur naïve de leurs transports: les réponses seront unanimes.

» Rassurons ces messieurs qui prétendent que l'amour disparaîtra de la terre lorsque les femmes ne vivront plus pour lui seul et passeront le temps à étudier le codex, les pandectes et autres divertissements masculins. Cupidon fera une excellente diversion aux ennuis de la journée et aux courses chez les clients. Que les époux leur semblent gentils quand, en rentrant au logis, elles les trouveront le teint frais, une belle robe de chambre sur le dos et un éventail à la main!

» Nous pouvons toujours essayer; ça nous donnera un peu de bon temps. »

Un projet grandiose.

Un journal français, la *Revue universelle des inventions nouvelles*, vient de lancer une idée qui paraît vouloir faire son chemin. Se demandant quel pourrait bien être le *great attraction* de l'Exposition de 1900, il propose ni plus ni moins que la création d'une ville modèle.

Il ne s'agit pas ici d'exposer des constructions lilliputiennes de papier ou de carton-pâte, mais bien d'une ville réelle, construite d'après toutes les ressources de la science et de l'art, et ayant ses habitants qui la jugeraient sur place. Cette ville survivant à l'Exposition resterait pour Paris un quartier modèle, un coin privilégié, réunissant toutes les séductions de l'hygiène et du bien-être.

Il y aura lieu d'y construire des hôtels particuliers, des maisons de rapport, des cités ouvrières, des maisons ouvrières, avec système de location conduisant à la propriété; d'une école, d'une mairie, d'un théâtre. La ville modèle, la ville heureuse, réalisera dans les habitations, les aménagements intérieurs les plus perfectionnés; elle appliquera les systèmes les plus éprouvés d'éclairage, de chauffage, de vidange et de distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité-lumière ou de l'électricité-force. Il lui faudra, en outre, des tramways électriques, des fiacres électriques, même des trottoirs mobiles comme à Chicago.

L'auteur du projet prévoyant pour sa « Néopolis » entre 3000 et 5000 habitants, il est évident que l'emplacement devrait être choisi à quelque distance de Paris, et relié à la capitale par des communications à grande vitesse.

Nous engageons vivement les papas et les mamans qui ont un piano à la maison et des enfants qui pianotent, à méditer les lignes suivantes; elles contiennent de petits calculs qui les intéresseront évidemment:

Ce que coûte le piano. — Vous êtes-vous jamais demandé à quel prix revenait, à un père, jaloux de la bonne éducation de sa fille, le talent acquis par son enfant dans le maniement de l'instrument contondant qu'on nomme le piano?

Non, n'est-ce pas, vous ne vous êtes jamais demandé cela? Eh bien, je vais tout de même vous répondre:

Les professeurs (de piano) affirment que pour qu'un pianiste devienne très fort, il faut qu'il débute de très bonne heure. Alors, vous, âme candide, vous vous y prenez le plus tôt possible: A sept ans, vous donnez un professeur à votre fille. Un professeur modeste, vingt francs par mois.

Ça dure trois ans, avec des alternatives d'enthousiasme et de découragement qui se traduisent par l'achat de multitudes de morceaux (choisis), allant des horripilantes « réductions pour petites mains » aux « fantaisies » sur les opéras « rendus faciles. » Vous assis-

tez à des à peu près d'à peu près avec des cadences ralenties et des accords simplifiés. C'est une jouissance modérée, mais une jouissance tout de même, car vous ne jugez que de ce que fait l'enfant « pour son âge » et vous avez toujours lieu, naturellement, d'être émerveillé.

Bon an, mal an, cette petite gymnastique familiale vous est revenue à 300 francs, et, pour trois ans, 900 francs. Auxquels il faut ajouter la location du piano pendant le dit laps, moyenne 160 francs; total, 480 francs; total général, 1480 francs.

Au bout de la troisième année, en votre âme de père, vous comprenez deux choses:

1° Que le talent naissant de votre fille ne saurait se contenter d'un méchant instrument fatigué par le calvaire de la location. Vous trouvez à point nommé un ami qui vous cède, moyennant 1500 francs, un Erard ou un Pleyel de 1200 francs. Une occasion unique (ô oui unique!) Vous faites aussitôt l'acquisition, laquelle porte à 2980 francs les frais exposés.

2° Que ce talent — naissant — a besoin, pour arriver à son complet épanouissement, d'être confié à une direction plus habile que celle du petit professeur à vingt francs par mois. Vous sautez immédiatement au cachet à cent sous: C'est une faveur que vous fait un grand artiste, eu égard aux merveilleuses dispositions qu'il a senties chez mademoiselle votre fille, parce qu'il ne regarde pas à l'argent pour avoir une élève qui lui fera honneur.

Là, par exemple, vous ne croyez pas pouvoir moins faire que d'y aller de vos deux cachets par semaine: 40 francs par mois! Les achats de musique prennent des proportions homériques. Votre grand artiste est un modernisant, et tout ce qui paraît de neuf chez les éditeurs est religieusement apporté par lui à son élève. Le tout, cachets, musique, accord, remplacement de cordes (le grand artiste s'efforce de donner à la jeune fille un talent brillant et ce que ça casse de cordes, un talent brillant!) vous revient à près de 600 francs par an. Cela dure environ dix ans, jusqu'à ce que la jeune fille ait atteint sa dix-huitième année; ce qui fait 6000 francs, lesquels, ajoutés au total précédent, représentent un chiffre rond de 9000 francs.

Mais, entre temps, vous avez peu à peu senti le doux vent de l'orgueil paternel chatouiller vos papilles morales. Avoir pour fille un prodige et n'en pas faire jouir — ou verdir — les parents, amis et connaissances, ce n'est vraiment pas la peine. Vous risquez d'abord une petite réunion d'intimes, puis deux, puis trois, puis vous élargissez le cercle des invités; vous offrez même à dîner à quelques critiques influents, lesquels glisseront dans leurs chroniques musicales les initiales — transparentes — de la fille d'un heureux père, laquelle fille possède un de ces « talents d'amateur qui éclipsent des réputations d'artistes. » Votre modeste appartement est abandonné. On ne peut décemment recevoir dans un salon de quatre mètres carrés de surface; il faut même deux salons, ça fait une enfilade charmante, laquelle, pour peu qu'elle soit rehaussée de quelques jolies tentures, avec tout ce qu'elles comportent, présente un effet vraiment grandiose. Supplément pour un mobilier *ad hoc*, 3000 francs; supplément de loyer pour la durée de la manifestation artistique, 3000 francs; bougies, gâteaux, sirops et tout